

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

5 octobre 2009

Présents : Raymond GAGNE, Raphaël ALLIRAND, Agnès BADIOU, Paul CHANAL, Raymond CHENEVERT, Philippe GENTES, Jean GIBERT, Stéphanie LAC, Yoann PERBET et Marie POINTEAU.

Excusés : Yves GIRE

Début de séance 20 h 45

- **Signatures des Registres de Délibération**

Signature des registres des délibérations du 14 septembre 2009.

- **Demande d'aide parlementaire**

Dans la continuité de différentes réunions précédentes et en particulier suite à des délibérations prises lors de précédentes sessions du conseil municipal, Monsieur le Maire, Raymond GAGNE rappelle qu'un projet de développement économique sur la Commune est en cours d'étude. Ce projet prévoit entre autre, la commercialisation de produits agro alimentaires et artisanaux, et suppose que la Commune dispose d'un local à ces fins.

Il serait judicieux de déposer dès maintenant une demande afin de bénéficier de la réserve parlementaire en vue d'acquiescer le cas échéant, ou faire aménager certains bâtiments ou parcelles du bourg.

Les membres du Conseil Municipal de Moudeyres sont favorables à cette demande d'aide parlementaire pour l'aide à l'acquisition de biens immobiliers en vue de la réalisation du projet « producteurs et artisanat ».

- **Aménagement et entretien de la voirie communale**

Les voiries communales 14 et 26 vers la Rose (bâtiment agricole Issartel) et vers la Ceysses vont être goudronnées, et les voiries vers le Fraysse, Galamandier et l'Aubépin doivent être restaurées. Les tranches de travaux s'élèveront respectivement à 22 770 € et à 6 835 €.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour choisir l'entreprise SOVETRA afin qu'elle effectue les différents travaux.

- **Aménagement de sentiers autour des éoliennes**

Les communes de Freycenet la Tour et de Moudeyres doivent percevoir une mesure compensatoire de 35 000€ donnée par EDF en France Energie Nouvelle, dans le cadre de l'implantation des éoliennes. Cette somme doit être consacrée à un aménagement paysager de remise en état et de valorisation du site. Les 2 communes ont demandé à L'ONF de réaliser une étude de faisabilité de ce projet. Ce projet prévoit l'aménagement d'un sentier en boucle passant par Freycenet la Tour et Moudeyres. Ce sentier proposera des panneaux, table d'orientation, circuit fléché, et présentera le paysage, les végétaux, la faune, le patrimoine, l'agriculture et l'économie.

Le coût de l'étude par l'ONF s'élève à 2500 € HT, il a été convenu que 60% seraient à la charge de Freycenet la Tour et les 40% restant pour Moudeyres.

Les membres du Conseil Municipal délibèrent favorablement pour accepter le devis envoyé par l'ONF.

- **Aide financière aux Ecoles**

Les Communes doivent participer aux frais de scolarité des enfants de la Commune scolarisés à l'extérieur (d'autant plus qu'à Moudeyres il n'y a pas d'école !)

Il ya 12 enfants de la commune scolarisés à Laussonne (dont 2 à l'école privée) et 1 enfant scolarisé au Monastier (école privée).

Le Conseil reconduit la participation aux écoles pour les forfaits de frais de fonctionnement extra scolaire à hauteur de 450 € pour tout enfant de Moudeyres scolarisé (hors commune) en école primaire (publique ou privée).

- **Ferme Perrel**

Un projet a vu le jour en 2008 et se concrétise en 2009 : une vidéo est en cours de réalisation. Elle sera projetée à l'Assemblée, elle présentera différents aspects de la vie quotidienne à Moudeyres : village, exploitations agricoles, activités touristiques, éoliennes et bien sûr la Ferme.

Cette vidéo est réalisée par YMEDIA (Yann Lenhof), de nombreuses images ont été tournées en 2008 et 2009. Elle sera terminée et prête à la projection au début de l'année 2010.

Le coût de cette réalisation est de l'ordre 8000€, l'Association des Amis de la Ferme des Frères Perrel es a déjà réglée 2443,56€ TTC en 2008 ; le restant devrait être pris en charge pour moitié par la commune et moitié par EDF en France Energie Nouvelle.

L'Association des Amis de la Ferme des Frères Perrel a proposé le matin même lors de sa réunion de bureau de faire l'avance de la partie due par EDF en France Energie Nouvelle.

Les membres du Conseil Municipal délibèrent favorablement afin de payer la facture du tiers de la réalisation de cette vidéo.

- **Questions diverses**

- Animation pour les Anciens

Il est décidé de porter de 60 à 65 ans l'âge limite pour devenir « ancien de Moudeyres ». En effet, l'âge de la retraite recule pour de nombreuses professions et nos jeunes anciens sont encore en pleine forme et ont de nombreuses activités. Et depuis quelques années certains de ces jeunes anciens de 60 ans à 65 ans boudent le repas offert.

Pour cette fin d'année 2009, les habitants de 61 à 65 ans seront exceptionnellement invités à se réunir avec les autres anciens. Il est également proposé d'abandonner le terme d'ancien et de le remplacer ; peut être par *Moudeyrois d'expérience* ?

L'animation proposée par la commune à ces Moudeyrois d'expérience doit être étudiée. Doit on garder la même formule ou bien innover : petite visite puis repas, goûter dans un autre village, colis de friandises et produits du terroir, repas et rencontre avec un autre village...

Une enquête auprès des habitants concernés va être réalisée par les membres du Conseil et une décision sera prise avec date et animation retenue.

- Date à retenir

Le 29 décembre, soirée de Noël pour les enfants de Moudeyres. La date et le lieu restent à confirmer.

Fin de séance 22 h